

Essai de caractérisation de l'improvisation non-idiomatique

L'improvisation non-idiomatique n'est pas la composition instantanée.

La musique improvisée est la fusion du processus de création et du résultat musical alors que la musique composée est la séparation du processus de création et du résultat musical.

Remarquons qu'en cela la musique improvisée est plus proche de musiques traditionnelles que de musiques contemporaines. En revanche, l'improvisation idiomatique (ou poly-idiomatique) relève bien de la composition instantanée. En effet, les choix qui sont faits dans l'instant s'inscrivent dans un système de références qui existe sans que la musique soit jouée.

Or il est souvent difficile de ne pas se tromper en voulant distinguer une improvisation et une composition. La séparation pouvant toujours advenir a posteriori, les références esthétiques ne sont pas opératoires. La musique qualifiée de musique improvisée est en général de la musique concrète instrumentale et relève en général de l'improvisation idiomatique. Certains indices peuvent toutefois être significatifs. Par exemple, des mises en places rythmiques sophistiquées résultent très probablement d'une composition tandis que l'improvisation possède la capacité à prendre en compte les phénomènes les plus subtils et imprévisibles.

La discrédance est l'écart entre ce qui est réalisé et ce que l'on avait escompté. La musique composée cherche à limiter la discrédance. Classiquement, cela s'effectue en développant le contrôle de la réalisation musicale mais cela peut être aussi obtenu en définissant plus largement les attentes de résultat (à la façon de John Cage, par exemple). La musique improvisée quant à elle se nourrit de la discrédance, elle en fait sa matière même. Tel un spéléologue musicien, l'improvisateur explore les failles pour bâtir la musique. Ce sont les aspérités, les imperfections qui génèrent la forme musicale. En ce sens, improviser n'est pas jouer n'importe quoi.

LAURENT PASCAL, octobre 2014, publié sur Lepiphyte.com